RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 2me CIRCONSCRIPTION DU LOT

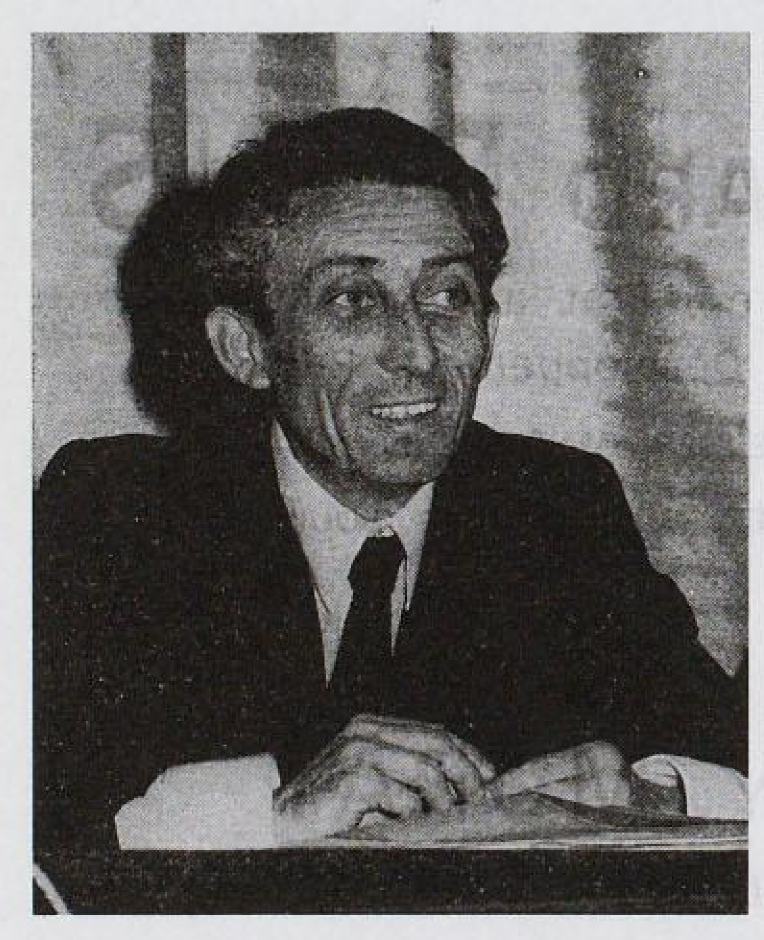
UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Electrices, Electeurs,

Le 4 Mars prochain, vous aurez à choisir votre député.

En Mars 1967 et en Juin 1968, je me suis déjà présenté à vos suffrages et vous m'avez fait le très grand honneur de m'accorder votre confiance. En ces deux occasions, je sais que cette confiance s'est exprimée, autant et plus qu'à moi-même, au Général DE GAULLE, qui avait la charge des destinées de la France, à ses idées que j'avais fait miennes, à sa politique que je voulais mettre en œuvre, à son Gouvernement, que je promettais de soutenir.

J'ai donc été amené à prendre envers vous un certain nombre d'engagements afin que vous puissiez vous déterminer librement et en pleine clarté.



A l'échelon national, mon programme était celui de la majorité populaire qui avait élu le Président de la République, et de la majorité parlementaire qui soutenait le Gouvernement désigné par lui. Ai-je besoin de préciser que mon concours n'a jamais manqué ni à l'un, ni à l'autre, et que je suis toujours demeuré fidèle, dans mes paroles et dans mes actes, aux grands idéaux du gaullisme dont le Président POMPIDOU assure et garantit aujourd'hui la pérennité.

Je m'étais également engagé à faire en sorte que cette terre du Lot où nous vivons puisse enfin rattraper les retards accumulés depuis des lustres, et à promouvoir les conditions de son développement futur. J'apporte aujourd'hui la preuve — et nul ne pourra me dementir — que tous les objectifs que je m'étais fixés ont été atteints ou dépassés, que ce soit en matière de grands équipements publics (routes, téléphone, établissements d'enseignement, équipements sanitaires, socio-éducatifs, touristiques, adductions d'eau, électrification rurale) ou en matière de développement économique (agriculture, industrie, commerce, artisanat, création d'emplois, formation professionnelle).

Je m'étais enfin engagé envers vous tous à faire totalement abstraction de l'opinion politique de chacun, à me mettre à la disposition de tous ceux qui auraient besoin de moi, sans aucun sectarisme, et à défendre toutes les causes, pourvu qu'elles soient justes.

Sur ce point aussi, j'ai conscience d'avoir tenu mes engagements. Je me

Sciences Po / fonds CEVIPOF

suis efforcé, quoique entré au Gouvernement en Juin 1969, d'être le plus souvent parmi vous, de visiter les communes et les municipalités, d'étudier les problèmes collectifs ou personnels, d'user de mon influence, dans la mesure de mes moyens, pour les résoudre, sans jamais refuser mon aide à qui que ce soit.

J'ai défendu avec la même passion les intérêts des agriculteurs, ceux des commerçants, ceux des artisans, ceux des salariés, ceux des professions libérales, ceux des fonctionnaires. Je me suis penché avec une égale attention sur le sort des jeunes et sur celui des personnes âgées; sur celui des anciens combattants et sur celui des rapatriés. Je n'ai exclu aucune catégorie sociale de mes préoccupations.

Je me présente donc aujourd'hui devant vous, sans crainte de votre jugement. Je vous propose simplement de renouveler notre contrat, dans un esprit de total désintéressement, et guidé par le seul souci de poursuivre l'œuvre que nous avons entreprise ensemble, dans l'intérêt de tous.

Mais l'échéance du 4 Mars a une autre signification sur laquelle il est de mon devoir, avant de terminer, d'appeler votre vigilante attention. Il ne s'agira pas seulement, en effet, d'élire une nouvelle Assemblée Nationale. Il s'agira d'un choix beaucoup plus important, beaucoup plus grave : un choix de société qui risque d'engager notre avenir, celui de nos enfants, celui de notre Patrie de façon irreversible.

Votre vote va donc avoir une signification exceptionnelle et capitale. Par delà nos querelles quotidiennes, par delà toutes les tendances qui composent l'opinion publique française, je vous demande de vous rassembler, de vous unir et de rejeter par un vote massif l'entreprise d'asservissement qui nous menace,

pour que VIVE LA FRANCE

et VIVE LA RÉPUBLIQUE

BERNARD PONS

Secrétaire d'Etat à l'Agriculture
et au Développement Rural

CONSEILLER GÉNÉRAL du LOT
CONSEILLER MUNICIPAL de SOUILLAC



Suppléant : **GUY MURAT**

Député sortant

IMP. SANDRÉ - FIGEAC

Sciences Po / fonds CEVIPOF